

Les 25 ans du Conseil du Léman

Comme annoncé le 23 mai 2011, les 25 ans du Conseil du Léman seront célébrés, sous la présidence du Conseil général de l'Ain, au mois de juin 2012, à Prévessin-Moëns (Ain).

Les objectifs de l'anniversaire consistent à :

- renforcer la visibilité du Conseil du Léman auprès du grand public,
- sensibiliser les élus locaux, les porteurs de projets, les décideurs des cinq entités aux actions transfrontalières réalisées dans le cadre du Conseil du Léman,
- rendre compte des évolutions apportées dans les relations transfrontalières,
- mettre en lumière des projets phares soutenus par le Conseil du Léman ces vingt cinq dernières années.

Prochaines échéances

- **18 janvier 2012** : réunion de la Commission Aménagement du Territoire, groupe « mobilité douce »
- **27 avril 2012** : réunion de la Commission Transports et Communication
- **11 mai 2012** : réunion de la Commission Economie et Tourisme
- **15 mai 2012** : réunion de la Commission Education et Culture

Contacts

Conseil général de l'Ain

> Delphine Goujon

Service des affaires européennes et transfrontalières
tél. 00 33 (0)4 74 24 48 12, delphine.goujon@cg01.fr

> Céline Moyne-Bressand

Direction de la communication

tél. 00 33 (0)4 74 22 98 33, celine.moyne-bressand@cg01.fr

www.ain.fr

www.conseilduleman.org

Dossier de presse



Le Conseil du Léman : un territoire en action

Conférence de presse

Jeudi 1^{er} décembre 2011 - Genève

Le Conseil du Léman, un organe de coopération transfrontalière

Créé le 19 février 1987, le Conseil du Léman est composé pour la partie française des Départements de l'Ain et de la Haute-Savoie et pour la partie suisse des Cantons de Genève, Valais et Vaud.

Depuis le 23 mai 2011, il est présidé par Guy LARMANJAT, Vice-président du Conseil général de l'Ain, chargé du tourisme et des affaires européennes et transfrontalières.

Le Conseil du Léman est une **instance de concertation** visant à :

- promouvoir les relations transfrontalières,
- initier des projets communs de coopération,
- favoriser l'émergence d'une identité lémanique forte, à l'écoute des citoyens français et suisses.

Il est composé d'un **comité et de cinq commissions** qui se réunissent deux fois par an :

- Économie et Tourisme présidée par le Département de l'Ain,
- Transports et Communication présidée par le Département de la Haute-Savoie,
- Populations frontalières et Affaires sociales présidée par le Canton de Vaud,
- Éducation et Culture présidée par le Canton du Valais,
- Environnement et Aménagement du territoire présidée par le Canton de Genève.

Les séances du 1^{er} décembre 2011

• **Le bureau exécutif et le comité plénier** ont évoqué, notamment, la démarche de communication et les 25 ans du Conseil du Léman en 2012. Ils se sont prononcés sur les dossiers déposés et ont validé le budget 2012.

• **L'assemblée plénière** a permis, notamment, de présenter le bilan d'activités de l'année 2011 et d'organiser un débat sur l'actualité économique et sociale du Bassin Lémanique, en présence de Monsieur Dembinski, économiste et professeur à l'Université de Genève.

Les projets déposés pour l'année 2012

Le Conseil du Léman a validé, le 1^{er} décembre 2011, son budget pour l'année 2012, financé à parité par les cinq entités membres.

Une vingtaine de dossiers ont été déposés par des structures publiques et privées pour solliciter une subvention aux partenaires du Conseil du Léman.

Quelques exemples :

• Dans le domaine de l'économie

-> L'Union Lémanique des Chambres de Commerce a proposé un projet qui consiste à identifier, analyser et promouvoir les filières d'excellence présentes dans le Bassin Lémanique. L'objectif sera de formuler des propositions d'actions concrètes qui permettront de rapprocher les filières françaises et suisses.

-> L'Union Lémanique des Chambres d'Agriculture a proposé une présentation de produits AOC/AOP, français et suisses, au « Grand marché des AOC », en lien avec l'étude en cours de finalisation sur la formation des prix.

-> L'Union Lémanique des Chambres d'Arts et Métiers a proposé une édition de plaquettes, l'organisation d'échanges transfrontaliers pour la formation professionnelle et de rencontres entre professionnels.

-> Le Conseil du Léman soutient l'agenda « Expositions, Foires et Salons 2012 » qui permet, chaque année, de répertorier les manifestations proposées par les cinq entités (foires, salons, expositions, événements culturels et sportifs, brocantes).

• Dans le domaine du tourisme : itinéraires touristiques dématérialisés

Ce projet vise à répertorier, créer et valoriser des itinéraires touristiques dans le Bassin Lémanique en s'appuyant sur les technologies de l'information et de la communication. Ce projet permettra aux visiteurs de découvrir, le long des parcours, des sites touristiques reconnus et des points d'intérêt. Grâce à la géolocalisation, les visiteurs pourront obtenir depuis leur mobile des informations : textes, photos, vidéos, webcams...

• Dans le domaine culturel et sportif

-> Tremplins lémaniques : le Conseil du Léman et le Montreux Jazz Festival devraient organiser en 2012 cette action pour promouvoir les jeunes talents musicaux de la région. Le concours est ouvert aux groupes localisés dans l'une des cinq entités du Conseil du Léman.

-> Festival Transvoisines : un plateau d'artistes émergents de musiques actuelles issus de la région Rhône-Alpes et de Suisse devrait se réunir en 2012.

-> Festival JazzcontreBand : à l'automne 2012 un festival transfrontalier devrait être organisé dans la région lémanique. Le festival proposerait plus de 30 concerts dans une quinzaine de lieux partenaires : le Chat Noir à Carouge, la Comédie de Ferney-Voltaire, le Brice Glace à Annecy, l'Usine à Gaz à Nyon ...

-> Les Chorales lémaniques : elles devraient se dérouler en 2012 dans le canton de Vaud à Saint Cergue, réunissant de jeunes scolaires des cinq entités.

-> Les projets sportifs : le Conseil du Léman devrait soutenir en 2012 un trophée de cyclisme, un tournoi de rugby ainsi qu'un tournoi de football féminin réunissant des clubs et des sportifs des cinq entités du Conseil du Léman.

-> Les échanges scolaires entre des classes française et suisse, en partenariat avec le CERN, permettent de mettre en place des ateliers scientifiques (expériences, visites du CERN, ...).

• Dans le domaine des transports : mise à jour et réédition en 2012 du schéma de cohérence lémanique

Cet outil d'information, constitué de cartes, permet d'identifier l'ensemble des projets en matière de transports, routiers, ferroviaires et lacustres.

• Dans le domaine de l'aménagement du territoire

Un projet de mobilité douce, d'itinéraires autour du Lac Léman sera lancé en 2012.